



COMMUNE DE SAINT BÉNIGNE
À LA DÉCOUVERTE DE

L'ÎLE DE LA MOTTE

**Un espace naturel sensible
du Département de l'Ain**

UNE FORMATION RÉCENTE

ÉDITO

Des étangs de la Dombes au bocage de la Bresse, des méandres du Rhône aux montagnes du Bugey, de la plaine de l'Ain à la Haute Chaîne du Jura en passant par le Revermont, le département de l'Ain offre des paysages et des espaces naturels exceptionnels, parfois très connus et fréquentés, parfois confidentiels pour le grand public. Il faut alors ouvrir les yeux pour découvrir et comprendre leurs trésors cachés.

Le Département a une responsabilité particulière pour gérer et restaurer ces espaces, les mettre en valeur, organiser la fréquentation, et sensibiliser les différents publics. Tous ces enjeux sont développés dans le cadre de la politique Nature et Biodiversité du Département.

Néanmoins, les partenariats locaux sont indispensables pour agir de façon concertée et réussir la mise en œuvre des actions.

Le Département labellise les espaces remarquables et emblématiques en espaces naturels sensibles (ENS). Parmi les ENS labellisés dans l'Ain, la moitié est actuellement gérée par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes qui œuvre depuis plus de 35 ans pour la préservation du patrimoine naturel et des paysages de l'Ain. C'est le cas notamment de l'ENS de l'île de la Motte, qui vous est présenté dans ce document.

Marie-Christine CHAPEL

Vice-présidente, déléguée au tourisme, au patrimoine et à la culture

Jean-Yves CHETAÏLLE

Président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes



Les sédiments transportés par la Saône se sont déposés et accumulés à la Motte. Des îlots ont ainsi émergé il y a un peu plus d'un demi-siècle. Ce sont d'abord les roseaux qui s'y sont installés puis les arbres. Ensuite des herbiers aquatiques se sont développés dans les bras de rivières circulant entre les îlots, là où le courant est plus faible et où les vagues des bateaux sont atténuées.

L'île de la Motte est située au nord-ouest du département de l'Ain.



L'importance de la gestion de l'eau

Les forêts des grandes rivières jouent un rôle important pour la prévention des inondations et la préservation de la qualité de l'eau : elles diminuent la vitesse du courant lors des crues et absorbent une partie des pollutions transportées par l'eau.

Malheureusement, cette capacité de régulation des eaux a été largement réduite par la destruction de vastes surfaces de zones humides (70% de ces milieux ont disparu en France depuis le début du XXe siècle).

UNE NATURE EXCEPTIONNELLE !

Des milieux naturels liés à la dynamique de la rivière

La Saône a été aménagée par l'Homme, ce qui a modifié son fonctionnement naturel et donc sa capacité à déposer ou prélever du sable et autres sédiments.

Ainsi les zones de hauts-fonds appelées « platis », les îles et les bras secondaires qui en résultent sont rares. Dans ces milieux, les conditions écologiques sont différentes de celles du chenal de navigation car il y a moins de fond et le courant est moins rapide. Cela permet à des végétations particulières de s'y développer et aux poissons de s'y reproduire.

À la Motte, l'ensemble d'îlots et de bras secondaires constitue une mosaïque d'habitats naturels qui présentent une diversité d'espèces exceptionnelle.



Le **castor** coupe les saules et peupliers pour en manger l'écorce. Il contribue ainsi à la gestion du site.



L'**aigrette garzette** niche dans les arbres. Elle a besoin de tranquillité pour se reproduire et de zones pour pêcher à proximité. Quoi de mieux qu'une île pour cela !



Deux autres espèces de hérons profitent des commodités du site : le **bihoreau** et le **garde-bœufs**.



L'**hydrocharis des grenouilles** ressemble aux nénuphars mais en plus petit. Il est apprécié par les amphibiens qui s'en servent de radeau ou restent dans l'eau à proximité, afin de tromper leurs prédateurs qui les confondent avec les feuilles d'hydrocharis.

HISTOIRE ET USAGES

Évolutions des usages et du paysage

Navigation à travers les âges

La Saône a toujours été utilisée pour le transport des hommes et des marchandises. Pour faciliter la navigation au niveau de la Motte où la hauteur d'eau était faible en été, des digues submergées ont été construites (clayonnages).

Elles permettaient de concentrer le courant au même endroit. L'écoulement au-dessus des digues était en conséquence plus lent, ce qui a permis aux sédiments de se déposer.

► Sur cette photo aérienne de 1945, nous pouvons voir les digues submergées, aussi appelées clayonnages. L'île de la Motte était bien moins boisée à cette époque, car sa création était récente.



Usages actuels

La Saône est naviguée par des professionnels et des particuliers dans un chenal délimité et entretenu à cet effet. La navigation est par contre interdite sur les bras qui courent autour de l'île de la Motte, sauf pour permettre la pratique de la pêche et de la chasse.



Outre ces deux activités, le site accueille de nombreux promeneurs et touristes, qui viennent découvrir les curiosités naturelles depuis la berge de l'île, seuls ou en sortie organisée. L'accès à l'îlot principal n'est pas possible en période de reproduction des oiseaux.



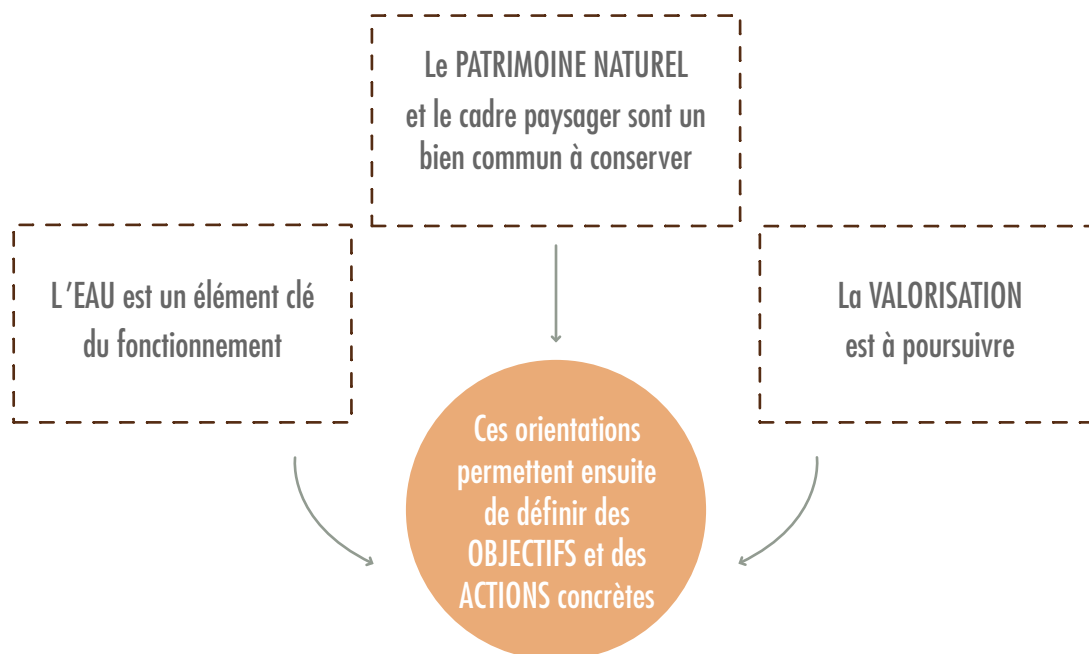
Sortie nature sur le thème de l'art éphémère. La sensibilisation à la nature passe aussi par l'éveil créatif.

DES ACTEURS POUR UN PROJET

Se réunir autour d'un projet commun

L'action du gestionnaire d'espace naturel sensible vise avant tout à construire un projet commun et partagé, pour engager une gestion durable de l'île de la Motte qui aille dans le sens de l'intérêt général et de la préservation des ressources. Un **comité de site** a donc été constitué par le Département, il permet à chacun de faire part de ses besoins et de ses attentes afin d'alimenter la réflexion collective.

Sur l'île de la Motte les réflexions se sont orientées sur les questions suivantes :



Le **comité de site** est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet de préservation et de valorisation du patrimoine naturel. Dans le cadre de la politique des espaces naturels sensibles du Département, le CEN est chargé d'appuyer le Département dans l'animation de cette réflexion collective. À partir des éléments scientifiques et techniques, il propose les actions de gestion, met en œuvre celles retenues par le comité de site et contrôle leur efficacité.

Le **plan de gestion** est un document qui détaille les objectifs et les actions proposées pour la préservation du patrimoine sur un site donné. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.

L'accord des propriétaires : un préalable indispensable !

Au fil des années, les actions à réaliser sont discutées avec le comité de site, qui apporte les adaptations qu'il juge nécessaire. Le Conservatoire se charge ensuite des modalités de mise en œuvre et contrôle leur efficacité.

Cependant, avant la réalisation des actions, le Conservatoire s'assure d'avoir obtenu l'accord des propriétaires et ayants droit des terrains. Aucune action ne sera engagée sur un terrain sans cet accord.

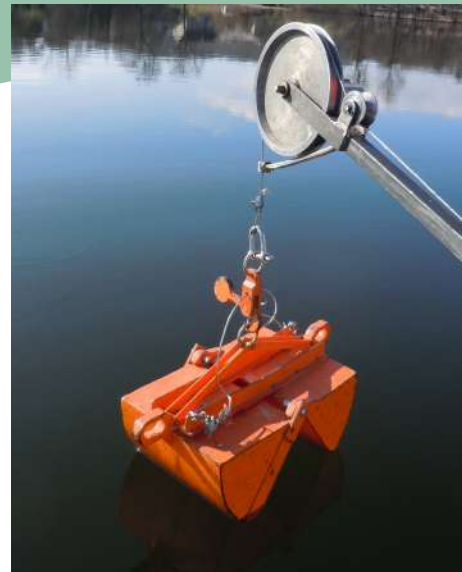


UN PROJET, DEUX OBJECTIFS

L'île de la Motte présente différents enjeux : la ressource en eau, la biodiversité qu'elle abrite, ou encore le cadre paysager. Afin de maintenir ces enjeux, tout en les conciliant avec les usages et la fréquentation, deux grands objectifs ont été définis et déclinés sur la période 2022-2031.

1- **Préserver les richesses des îles et îlons de la Motte**, en restaurant des milieux naturels diversifiés et fonctionnels, en créant une barrière (végétale) et en restaurant des milieux aquatiques.

2- **Multiplier les moyens de sensibilisation**, en améliorant l'accès, en accompagnant le public in situ tout en communiquant sur les outils ex situ et en prévenant les usagers des risques de dérangement de la faune.



Cette benne se ferme automatiquement au contact du lit de la rivière afin de prélever des sédiments qui seront ensuite analysés en laboratoire. Leur qualité indique si les polluants s'y concentrent.



La quiétude de l'île est un gage de belles rencontres : au crépuscule vous aurez peut-être la chance d'observer un oiseau rare qui y fait escale durant sa longue migration, il s'agit de l'Ibis falcinelle.

Animation pédagogique à destination de scolaire. La présence de groupes, même en période de reproduction des oiseaux, est compatible tant qu'elle est à distance sur la digue, d'autant plus quand il s'agit de transmettre aux enfants les bonnes pratiques.

Être attentif aux réactions de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Les suivis scientifiques permettent d'observer l'impact de la gestion sur les milieux naturels, la faune et la flore d'exception.

Rien de plus agréable qu'une excursion dans les recoins sauvages de la rivière. Le dérangement est néanmoins rarement intentionnel, il est primordial d'informer et sensibiliser, sans gâcher le plaisir procuré par la pratique de sport en milieu naturel.



LES ACTIONS PRÉVUES 2022 - 2031

- Arrachage manuel de Jussie, lutte contre les arbres exotiques envahissants,
- Création et entretien des fascines,
- Renforcement du maillage bocager sur la berge et entretien de la ripisylve,
- Curage,
- Fléchage avec panonceaux directionnels,
- Faciliter et sécuriser l'accès aux berges pour les visiteurs (pose de clôtures pour matérialiser un cheminement),
- Pose de panneaux sur les bonnes pratiques du visiteur et sur les risques de dérangement des oiseaux.



Barge munie d'une pelle mécanique creusant le lit de la rivière. Un nouveau curage avec cet engin est envisagé en cas d'accumulation excessive des sédiments. Le choix sera guidé par les résultats d'un suivi de plusieurs années de la profondeur du bras secondaire de la Saône.

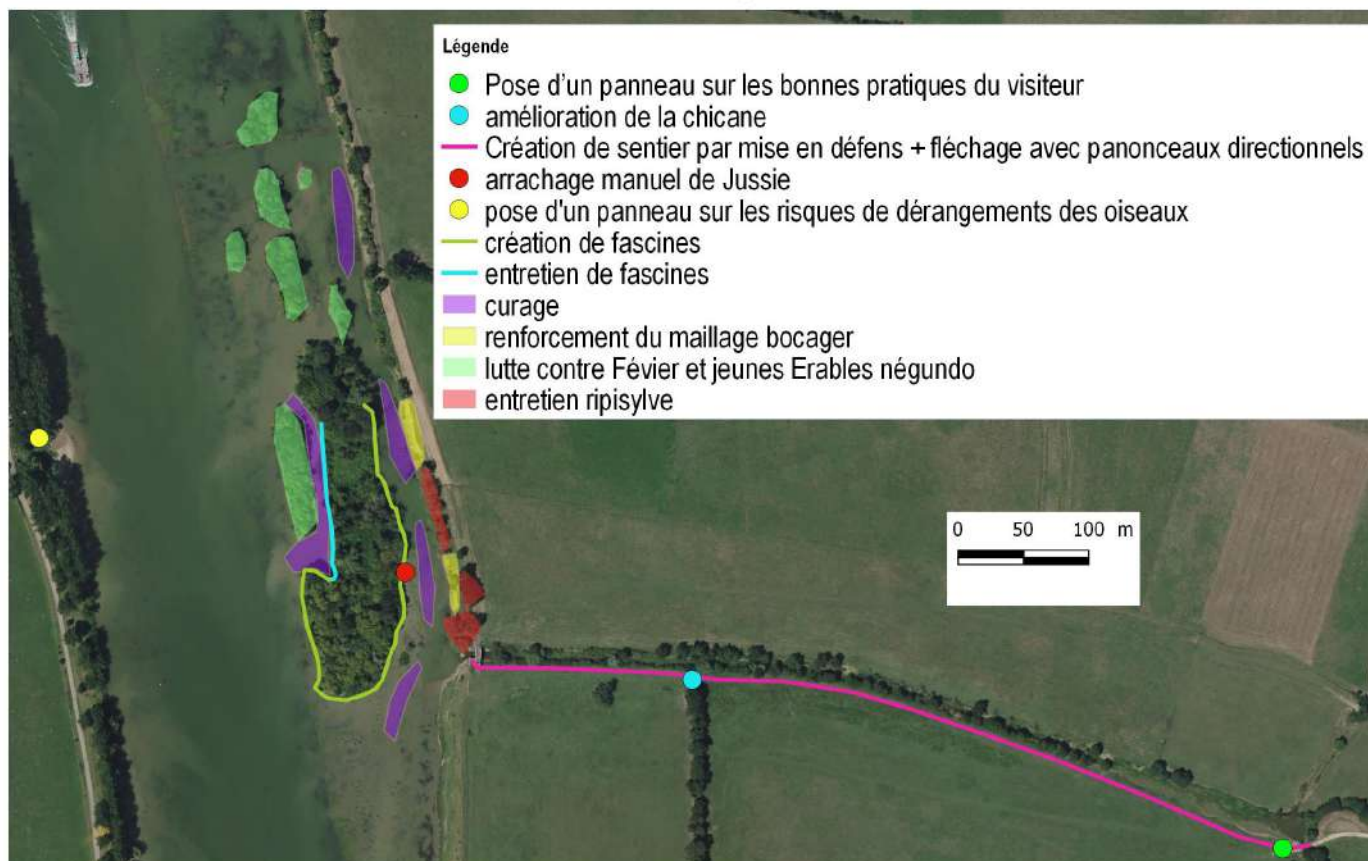
PROTÉGER LES BERGES : LA FASCINE

Les berges subissent des dégradations par les vagues des bateaux. La protection de berges avec des techniques végétales est un procédé économique et écologique. A l'île de la Motte des branches vivantes de Saules on été tressées à l'horizontale, entre des pieux battus. Ces fascines permettent aux arbustes de se réimplanter sur les berges et d'y maintenir la terre avec leurs racines.



ENS Ile de la Motte actions plan de gestion
2022-2031

Conservatoire
d'espaces naturels
Rhône-Alpes





QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR FAVORISER L'ÎLE DE LA MOTTE ?

- Contribuer à transmettre cette information.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de site, celui-ci est important et sera écouté.
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.

Le plan de gestion 2022-2031 de l'Île de la Motte est disponible dans son intégralité sur demande.



Référent à contacter :

Emmanuel AMOR

emmanuel.amor@cen-rhonealpes.fr

Tel : 07 63 73 92 16

CEN Rhône-Alpes/ Antenne Ain

Château Messimy

01800 CHARNOZ-SUR-AIN

www.cen-rhonealpes.fr

DÉPARTEMENT DE L'AIN

Direction de l'environnement

Service nature et biodiversité

45 av Alsace-Lorraine CS 10114

01000 BOURG-EN-BRESSE

www.ain.fr

MAISON DE L'EAU ET DE LA NATURE

Place de Dornhan

01190 Pont-de-Vaux

www.maison-eau-nature.com

Avec le soutien financier de :



Conception et mise en forme : Laurene GIANNUZZI - CEN Rhône-Alpes
Crédits Photos : © CEN Rhône-Alpes © E.AMOR © IGN BD Ortho et Alté 2018



**Conservatoire
d'espaces naturels
Rhône-Alpes**

Les Conservatoire d'espace naturels sont des partenaires techniques, créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver leur patrimoine. Depuis 1988, le Conservatoire d'espace naturels Rhône-Alpes intervient sur le terrain, aux côtés des acteurs locaux. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, il facilite l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels.